

Blois, le 1<sup>er</sup> septembre 2022

## RENTÉE DANS LES COLLÈGES DE LOIR-ET-CHER : LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE

Au terme des vacances estivales, près de 13 500 collégiens ont repris le chemin des salles de classe des établissements publics de Loir-et-Cher. Jeudi 1<sup>er</sup> septembre, Philippe Gouet, président du conseil départemental et Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente chargée de l'éducation, se sont rendus au collège *Louis-Pergaud* de Neung-sur-Beuvron pour échanger à la fois avec les élèves de 6<sup>e</sup>, leurs parents et l'équipe pédagogique, mais aussi avec les agents du département présents au quotidien.

*« Contribuer à la réussite des collégiens loir-et-chériens est un objectif prioritaire pour le conseil départemental qui est engagé quotidiennement, au côté de l'éducation nationale, pour offrir aux collégiens les conditions les plus favorables à l'acquisition des connaissances et à l'épanouissement individuel. » déclare Philippe Gouet.*

### RENFORCEMENT DU SOUTIEN FINANCIER AUX COLLÈGES

Le conseil départemental investit pour améliorer les conditions d'accueil des élèves tout en assurant le fonctionnement régulier des 26 collèges publics dont il a la charge.

*« Le département veille à apporter le meilleur environnement possible aux jeunes générations en devenir » rappelle Claire Foucher-Maupetit. « L'investissement dans la rénovation, l'entretien des locaux, le renouvellement des équipements et la garantie d'une restauration de qualité basée sur l'approvisionnement local constituent les quatre axes autour desquels nous articulons nos actions. »*

### MAINTIEN DU PRIX DES REPAS DANS LES CANTINES DES COLLÈGES

Malgré un contexte de forte inflation et afin de préserver le pouvoir d'achat des familles, le président **Philippe Gouet souhaite une stabilité des tarifs de la restauration dans les collèges**. Ainsi, le président proposera à l'assemblée départementale une augmentation de l'ordre de 7 % de la dotation au titre de l'acquisition des denrées alimentaires attribuée aux collèges. L'objectif : maintenir une alimentation en circuit court de qualité, saine et équilibrée.

Philippe Gouet souhaite une belle rentrée à tous les collégiens loir-et-chériens ainsi qu'aux 260 agents du département chargés de l'accueil, de l'entretien, de la maintenance des bâtiments et de la restauration scolaire.

## CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse  
Conseil départemental de Loir-et-Cher

[flavien.cuperlier@departement41.fr](mailto:flavien.cuperlier@departement41.fr) - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :  
**departement41**



## Focus sur les travaux de restructuration

### du collège *Louis-Pergaud* de Neung-sur-Beuvron

Depuis plusieurs années, le conseil départemental de Loir-et-Cher développe une politique d'investissement qui a pour objectif de mettre en adéquation les infrastructures avec les enjeux pédagogiques et environnementaux des 26 collèges publics. Focus sur les travaux de restructuration du Collège *Louis-Pergaud*, destiné à devenir le premier « collège du futur » du département.

Construit en 1967 en structure préfabriquée en béton, le collège *Louis-Pergaud* offre actuellement une surface de 3 500 m<sup>2</sup> pour 258 élèves. En dépit d'un entretien continu et d'adaptations permanentes, il s'est néanmoins progressivement dégradé, notamment en terme d'isolation. Dans le cadre de la démarche du « Collège du futur », le conseil départemental a décidé en 2021 qu'il serait le premier à bénéficier d'une restructuration complète afin de répondre aux critères environnementaux.

Au programme de cet important chantier débuté en avril 2022 : construction à énergie positive, structure bois, isolation paille, enduits terre crue ou bardage bois, et ouverture vers l'extérieur, modularité et adaptabilité des salles...

#### Objectifs de la restructuration :

- **Améliorer les usages par :**
  - la reconstruction d'environ 2 900 m<sup>2</sup> afin de disposer de **locaux adaptés aux pratiques d'enseignement actuelles et à venir**,
  - l'intégration des **nouveaux usages et modes d'apprentissage** (*modularité des espaces, réversibilité dans le temps*),
  - **l'innovation pédagogique** : agrandissement des salles banalisées à 65 m<sup>2</sup> permettant toutes les configurations de travail, installation de mobilier flexible, etc.
  - la réfection complète du plan masse, y compris l'entrée, les parkings afin d'améliorer la **fluidité** des circulation mais aussi la **sécurité** des personnes.
- **Créer un site éco responsable :**
  - les bâtiments construits et rénovés utiliseront massivement des **matériaux renouvelables** (*220 tonnes de matériaux naturels dont les bardages en bois, les enduits en terre crue, et l'isolation en paille, chanvre et ouate de cellulose*) et à **énergie positive** pour les parties neuves,
  - le chauffage sera assuré par une **chaudière au bois** (*plaquettes forestières*),
  - **la faune et la flore** font l'objet d'une grande attention, notamment par la reconstitution d'une zone humide et l'installation de nichoirs,
  - l'infiltration sur site de toutes les **eaux pluviales**, évitant ainsi l'engorgement des réseaux de ville.

D'un coût de 13 M€ pris en charge par le conseil départemental – cofinancés à hauteur de près de 1,8 M€ par le [Fonds européen de développement régional \(FEDER\)](#) – les travaux sont en cours depuis avril 2022 et visent une réception pour la rentrée de septembre 2024.

## CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse  
Conseil départemental de Loir-et-Cher

[flavien.cuperlier@departement41.fr](mailto:flavien.cuperlier@departement41.fr) - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :  
[departement41](http://departement41.fr)

